

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 Tournai		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 302 Recherche et amélioration de la pratique infirmière			
Ancien Code	PAIR3B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/J/T/C/J/T/J/T/C/J/T/C/ ABI3020		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Tessadite MANSOURI (mansourit@helha.be) Damien SIDDU (siddud@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (madeiraesilvav@helha.be) HELHa Jolimont Nicola VACCARELLO (vaccarellon@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (madeiraesilvav@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Flavia SANTOS GARRIDO (santosf@helha.be) Cécile GAILLET (gailletc@helha.be) Charlotte VEYS (veysc@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE de recherche et amélioration des pratiques contribue à stimuler les étudiants à fonder leur pratique sur base de données de la littérature pour les situations aiguës ou chroniques complexes, dans lesquelles ils mettent en œuvre un projet de soins pour une client.e et son entourage ou une collectivité.

Cette UE est corequise à l'UE 402 Travail de fin d'études.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence OC1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

OC1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

Acquis d'apprentissage visés

Au départ d'une situation choisie par l'étudiant,

- argumenter la problématique choisie au regard de la discipline

- Mobiliser des ressources documentaires (anglais compris)
- Analyser de manière critique les ressources documentaires
- Exploiter les apports des auteurs choisis
- Proposer les problématiques possibles
- Formuler sa problématique
- Définir les concepts de sa problématique
- Justifier l'intérêt de la problématique pour la profession, la discipline.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B02A	Méthodologie, utilisation des résultats de la recherche scie	30 h / 1 C
PAIR3B02B	Sciences infirmières et implication pour la pratique	12 h / 1 C
PAIR3B02C	Anglais	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS et sont disponibles sur ConnectEd.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie, utilisation des résultats de la recherche scie			
Ancien Code	15_PAIR3B02A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3021		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI (mansourit@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 302 : Recherche et Amélioration de la pratique infirmière.
Cette UE est pré requise à l' UE 402 Travail de fin d' études.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 302 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
4.C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
4.C1.2. Argumenter les améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

Acquis d'apprentissage de l'UE 302

Au départ d'une situation choisie par l'étudiant, argumenter la problématique choisie au regard de la discipline

- Mobiliser des ressources documentaires (anglais compris)
- Analyser de manière critique les ressources documentaires
- Exploiter les apports des auteurs choisis
- Proposer les problématiques possibles
- Formuler sa problématique
- Définir les concepts de sa problématique
- Justifier l'intérêt de la problématique pour la profession, la discipline et son développement professionnel

Acquis d'apprentissage de l'activité /Objectifs

- Analyser du point de vue de la méthode et des outils, le type de recherche d'un article probant
- Analyser de manière critique un article probant et/ou professionnel anglais/français
- Au départ d'une situation vécue, formuler une problématique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Types de recherches

- Enjeux

- Buts

Outils et méthodes

- Méthodes qualitatives

- Méthodes quantitatives

Analyse critique des articles

- Matériel, outils utilisés

- Méthodes et contenus

- Résultats

- Discussions

- Conclusions

Problématisation au départ de leur situation

Travail personnel d'appropriation et d'intégration des compétences en vue de la préparation au travail certificatif.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Travaux de groupe

Méthode expositive

Vidéos

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives en cours d'année.

Sources et références

Voir support de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur ConnectED.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE302 -Annexe fiche UE-Gilly-25-26" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de

l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences infirmières et implication pour la pratique			
Ancien Code	15_PAIR3B02B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3022		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Damien SIDDU (siddud@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 302 : Recherche et Amélioration de la pratique

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 302 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

4.C1.2. Argumenter les améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

Acquis d'apprentissage de l'UE 302

Au départ d'une situation et d'un phénomène infirmier choisis par l'étudiant, argumenter la problématique au regard de la discipline

- Mobiliser des ressources documentaires (anglais compris)
- Analyser de manière critique les ressources documentaires
- Exploiter les apports des auteurs choisis
- Proposer les problématiques possibles
- Formuler sa problématique
- Définir les concepts de sa problématique
- Justifier l'intérêt de sa problématique pour la profession, la discipline et son développement professionnel

Acquis d'apprentissage de l'activité /Objectifs

Au départ d'une situation de soin, expliquer le choix et l'apport d'une théorie de soins intermédiaire pour la pratique. Expliquer les implications des théories de certaines écoles de pensée dans le champ de la clinique et au niveau socio-politique ;

Argumenter l'apport des écoles de pensées et des théories intermédiaires pour son développement professionnel/ sa

conception de la discipline.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ecole de pensée (continuité du Bloc 2) - Présentation et analyse des 6 écoles décrites dans l'ouvrage de Pépin, Kerouac & Ducharme (la pensée infirmière) / Influences sur la pratique infirmière.

Modèles et grandes théories infirmières : exemples et implications pour la pratiques.

théorie infirmière de niveau intermédiaire : introduction et exemple concret

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Approche interactive des contenus et analyse de situations contextuelles

Dispositifs d'aide à la réussite

Lectures guidées

Travaux de groupe

Sources et références

Cf. ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération. La maîtrise minimale est évaluée de façon chiffrée à 10/20.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE302 -Annexe fiche UE-Gilly-25-26" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Ancien Code	15_PAIR3B02C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3023		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vanessa MADEIRA E SILVA (madeiraesilvav@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce dispositif est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer les étudiants aux différentes compétences communicationnelles en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence de fin de formation :

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

Et plus spécifiquement pour atteindre la compétence de bloc 3 :

3.C1.2. Proposer des données professionnelles ou scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle et selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues, les étudiants soient capables de :

- **formuler** correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit;
- **structurer** correctement en anglais des phrases simples;
- **utiliser** du vocabulaire adéquat dans un contexte donné;
- **appliquer** la théorie grammaticale dans des exercices;
- **comprendre, formuler et répondre** à des questions, **traduire** des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants, défini par les

résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues. Par conséquent, l'activité d'apprentissage est axée sur :

- **un parcours linguistique** en anglais créé dans le but d'aider les étudiants à acquérir ou à consolider ses connaissances grammaticales et à étendre son vocabulaire professionnel.
- **une table de discussion** (module d'environ 4 heures, cf. horaire) structurée à partir de mises en situations avec les personnes soignées.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Un test d'anglais (Wallangues), réalisé en autonomie en septembre (avant le 1er cours), permet aux étudiants et à l'enseignant d'évaluer le niveau d'anglais et d'orienter les étudiants vers la table de discussion adaptée à son niveau (module 1 - 2 ou 3) :

- module 1 : niveaux A-1 et A1;
 - module 2 : niveau A2;
 - module 3 : niveaux B1 et plus. Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés.
-
- Les modules 2 et 3 seront organisés à partir d'un nombre minimum de 3 étudiants du niveau concerné.

1. Fonctionnement

Pour activer les notes des autres Activités d'apprentissage (AA) de l'Unité d'enseignement (UE) et pour bénéficier du point bonus à l'UE l'étudiant devra impérativement :

1. Passer le Test Wallangues avant le premier cours et déposer l'attestation de niveau sur ConnectED.

2. Réaliser en autonomie le parcours ConnectED (dès la rentrée jusqu'au 1er jour de la session d'examen du Q2) : le parcours est composé de différents Quizz. Parcours obligatoire. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85 % non atteint, un « PR » sera octroyé pour l'ensemble de l'UE et les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées.

3. Participer activement aux modules selon le résultat du test Wallangues (cf. horaires).

2. Absences

1. Pour toute absence non justifiée : les notes des autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées et l'étudiant ne bénéficiera pas du point bonus, même s'il a réalisé le parcours. Une absence d'1h compte pour une absence.

2. Pour toute absence justifiée aux modules par un certificat médical ou pour motif légitime, l'étudiant devra pour activer les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE :

- Q2 ou Q3 : réaliser en autonomie le parcours ConnectED (dès la rentrée de septembre jusqu'au 1er jour de la session d'examen du Q2) : le parcours est composé de différents Quizz. Parcours obligatoire. En cas de nonréalisation ou de seuil de réussite de 85 % non atteint, un « PR » sera octroyé pour l'ensemble de l'UE et les cotes obtenues dans les autres activités d'apprentissage de l'UE ne seront pas activées. L'étudiant ne pourra pas bénéficier du point bonus.
- Par ailleurs, l'étudiant devra impérativement contacter le professeur d'anglais et justifier son absence (CM ou motif légitime validé par la direction).

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants, défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues.
- Parcours disponible librement sur ConnectED.
- Contenu des tables de discussion sur ConnectED.
- Disponibilité de l'enseignant en classe et via e-mail.

Sources et références

cf. ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- test sur Wallangues.be;
- cours et parcours sur ConnectED;
- liste de vocabulaire sur Quizlet.

Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indispensables.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE302 -Annexe fiche UE-Gilly-25-26" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).